



MARION,
MATTÉO, MÉLINA
ET TANT D'AUTRES
ONT UN JOUR
CHOISI D'EN FINIR.
POUR ÉCHAPPER
À L'ENFER
FAUTE D'OBTENIR
DE L'AIDE

PHOTO PIERRE TERDJMAN

NORA FRAISSE,
LA MÈRE DE MARION :
« CE JOUR-LÀ,
JE SUIS MORTE AUSSI »
Nora, le 6 janvier 2015.
Autour d'elle, les photos de
sa fille dont elle ignorait
le mal-être.

HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE LA TERREUR DES PARENTS

Dans les sourires de sa fille, Nora cherche en vain une explication. Le 13 février 2013, Marion, 13 ans, humiliée et menacée quotidiennement au collège, sur Facebook, s'est suicidée. Pour ses parents, c'est le début du cauchemar. A leur douleur s'ajoute bientôt la colère. Deux ans après le drame, Nora a décidé de faire de son calvaire un combat.

Elle publie un livre, « Marion, 13 ans pour toujours », parce que l'ado est loin d'être une victime exceptionnelle : aujourd'hui en France, 1 enfant sur 10 serait harcelé à l'école ou au collège. Ils seraient plus d'un million concernés. Les pouvoirs publics ont inscrit la lutte contre le harcèlement dans la loi de refondation de l'école de la République.

MATTÉO, LE PETIT GARÇON ROUX, ÉTAIT LE SOUFFRE-DOULEUR DE SA CLASSE

Cet as de la glisse dévale les pistes avec fierté, mais au collège il rase les murs. Depuis trois ans, Mattéo, 13 ans, est en souffrance, moqué sans trêve pour la couleur de ses cheveux. A plusieurs reprises, ses parents ont tenté de mettre un terme au harcèlement. Mais à chaque fois, les choses n'ont fait qu'empirer. « Cet âge est sans pitié », écrivait La Fontaine dans l'une de ses fables. Quelques jours avant de passer à l'acte, Mattéo a crié son désespoir dans une vidéo postée sur YouTube. Chez lui, le 8 février 2013, seul, il s'est pendu.



En 2010, sur les bords du lac d'Annecy. Mattéo, bouille malicieuse, profite de son été. Il n'est pas encore la proie de ses camarades.



A Tignes, en janvier 2013, une semaine avant son suicide. Dans la lignée de son père, moniteur de ski, il rêvait de devenir champion.



A l'été 2013, dans le jardin de la clinique Saint-Martin à Marseille. Mélina prend la pose, semblable à toutes les filles de son âge.

MÉLINA NE VOULAIT PAS INQUIÉTER SA MÈRE INVALIDE

Quand elle rend visite à sa mère, en rééducation à l'hôpital, son sourire semble à toute épreuve. Mélina est une adolescente discrète et enjouée. Mais ses états d'âme sont indécélables. Dans son cahier intime, elle raconte que plusieurs garçons et filles de son établissement la poussent continuellement à bout. Elle n'aura trouvé personne à qui confier sa détresse. Le 19 janvier 2015, à quelques mètres à peine de son domicile, Mélina se jette sous un train. Elle aussi aura « 13 ans pour toujours ».



Le 31 janvier, douze jours après sa mort, près de 500 personnes de la cité des Micocouliers, à Marseille, défilent pour lui rendre hommage.

AVEC LE PORTABLE, LE HARCÈLEMENT POURSUIT SA VICTIME JUSQUE DANS SA CHAMBRE, NE LUI LAISSANT AUCUNE BULLE OÙ RESPIRER

PAR MARIANA GRÉPINET

« **N**on, je n'avais rien vu, répète Nora. Marion avait 13 ans, elle donnait tellement le change ! » D'une enveloppe blanche, Nora sort des clichés de sa fille. Bébé joufflu sur un tapis d'éveil... Puis à 4 ans, alors qu'elle lui ressemble déjà étonnamment, cheveux au carré, peau mate. Sur une des dernières, ongles vernis, maquillage léger, appareil dentaire. Marion paraît épanouie. Elle ressemble déjà à la femme qu'elle aurait pu être. Drôle. Bonne élève, studieuse, qui se rêve architecte. Amoureuse.

Alors oui, c'est vrai, parfois elle avait l'air triste. A l'école, un collège de Briis-sous-Forges, petite ville de 3 500 habitants dans l'Essonne, elle se faisait traiter d'intellectuel. Elle s'était plainte des difficultés à travailler dans cette classe de quatrième.

Mais rien qui annonçât ce mercredi 13 février 2013, dont Nora Fraisse se souvient heure par heure. Elle était partie avec ses deux plus jeunes enfants, Clarisse et Baptiste, déposer chez une amie des vêtements trop petits. Marion avait dit qu'elle ne se sentait pas bien, qu'elle voulait rester dormir. Mais peu avant 13 heures, elle ne répond pas au téléphone. Alors Nora s'inquiète, fonce chez elle. La porte de Marion est fermée. Quelque chose bloque le passage... Nora pousse plus fort. Et elle voit. L'inconcevable. Le pire des cauchemars. Sa fille pendue par un foulard au portemanteau.

« Ce jour-là, je suis morte aussi », lâche-t-elle aujourd'hui. C'est dans la presse, le lendemain, qu'elle a découvert l'existence d'une lettre laissée par sa fille. Les gendarmes lui remettront ensuite les deux enveloppes trouvées sur son bureau. L'ado y décrit son calvaire : « Vous êtes allés beaucoup trop loin dans cette histoire. "Faux-cul", "sans amie", "on va te niker à ton retour", "bolosse", "sale pute", "connasse"... OK, je n'ai pas réussi à dire tout ce que j'avais sur le cœur, mais maintenant je le fais même si mon cœur ne bat plus... Ma vie a dérapé et personne ne l'a compris. » Ses parents tombent des

nues. Petit à petit, ils ont reconstitué le puzzle. Ils ont découvert l'autre Marion. Se sont rappelés les 3 000 SMS apparus sur la facture de téléphone pour le seul mois de janvier. Nora trouve un second carnet de correspondance dans lequel les enseignants font état de changements de comportement, de retards. Elle tombe sur un compte Facebook alors qu'elle lui avait interdit d'en ouvrir un. Chaque message insultant lui fait l'effet d'un uppercut. Nora lève le voile sur la face cachée de la vie de son enfant : des ados cruels opérant en meute, les prises à partie, les coups de compas sur les cuisses, des surveillants qui ne font rien. « Un monde de lâches », résume-t-elle, ravalant ses larmes.

« LES VICTIMES SONT COUPABLES, JE DÉRANGE », RÉSUME NORA FRAISSE, LA MÈRE DE MARION

Cinq jours avant Marion, Mattéo, 13 ans également, s'est pendu lui aussi. Avec deux foulards, sur la barre de musculation que son père avait installée dans leur appartement de Bourg-Saint-Maurice, en Savoie. Les parents de Mattéo, eux, savaient. Cela faisait trois ans que leur fils était harcelé. Depuis la sixième. Insultes, moqueries, humiliations, bousculades et surtout « béquilles » – de violents coups de genoux dans les cuisses. Le petit garçon roux au teint de porcelaine, champion du ski-club de la station, rase les murs. Fan de rap, il met des mots sur ses maux. Dans le tiroir de son bureau, ses parents retrouveront un CD avec une chanson dans laquelle il décrit son « enfer » et laisse apparaître sa rage : « Juste parce que je suis roux je suis le souffre-douleur. Alors à tous ces connards qui m'ont fait chier jusqu'au bout, un jour je me vengerai. [...] Vous inquiétez pas, je suis là, bien vivant, bien vivant, bien entier, prêt à vous ridiculiser. » Pour mettre un terme à ce harcèlement quotidien, son père, Raphaël Bruno, a tout essayé : rendez-vous avec le directeur, cer-

tificats médicaux – dont un indique un traumatisme crânien –, dépôt de plainte à la gendarmerie. Pour protéger son fils, il l'amène chaque matin en voiture devant le collège, le récupère pour le déjeuner et l'attend à la fin des cours. Rien n'y fait. Le matin du jour où Mattéo s'est tué, il était à nouveau avec ses parents dans le bureau du proviseur. Un groupe de garçons l'a passé à tabac, sa joue tuméfiée témoigne de la violence des coups. Le principal leur conseille de changer de collège, explique qu'il ne peut pas équiper son établissement de caméras de surveillance et qu'ici, « ce n'est pas le monde des Bisounours ».

Le 19 janvier, Mélina Dangelo, 13 ans également, s'est jetée sous un train à la gare Saint-Charles, à Marseille. Elle aussi victime de harcèlement, dans son établissement des quartiers Nord. La veille, elle avait passé la journée avec une de ses amies, Maeva. Elles ont dansé et mangé les sucettes qui laissent la langue toute bleue. Le soir, Mélina a quitté la maison familiale en laissant une lettre pour ses parents. Elle envoie des SMS à ses copines pour leur dire adieu. Maeva, 15 ans, scolarisée dans un autre établissement, ne savait pas ce que son amie subissait. Mais elle nous raconte que, dans le même collège, elle aussi a été harcelée : « Je recevais des lettres comme quoi j'allais me faire violer, me faire planter. » En classe, ses voisins lui lancent des projectiles – gommes, compas... Le harcèlement se poursuit à la maison, au téléphone. Maeva ne dort plus, rongée par des crises d'angoisse. Elle craque : « J'ai su en parler, j'ai donné les lettres à ma mère. » Le directeur, alerté, minimise les faits. Alors, pour sauver Maeva, sa mère la retire de l'école, la fait travailler chez elle puis l'inscrit dans un collège du centre-ville. Mélina, elle, n'avait rien osé dire. Depuis un AVC, sa mère était en fauteuil roulant. Son père, Michel, avait pris la relève. Cinq enfants. Il n'a rien vu du supplice de Mélina.

Les parents de ces trois ados ont tous la même colère contre les enseignants et les responsables d'établissement. Contre l'Éducation nationale, qui n'a pas su mettre un terme à toute cette violence.

Nora Fraisse, le 6 janvier, dans un square à Paris. Sa fille aurait aujourd'hui 15 ans.

Sur le téléphone de Marion, sa mère a retrouvé cette photo prise quelques semaines avant sa mort.



Les Fraisse et les Bruno ont porté plainte. Les instructions sont en cours. En mai 2011, le tribunal administratif de Rouen avait reconnu la responsabilité de l'Etat, et donc de l'école, dans le suicide d'un enfant harcelé. Un cas unique à ce jour. Parce qu'elles ont voulu que justice soit rendue et que les agresseurs de leur enfant soient punis, ces deux familles ont le sentiment de subir « une double peine ». « Les victimes sont coupables, je dérange », résume Nora Fraisse.

Le phénomène a toujours existé. Des gamineries qui forgent le caractère, disait-on. L'UMP Luc Chatel fut le premier ministre de l'Education nationale à s'attaquer à ces petites violences qui font le lit d'« une violence insondable ». En mars 2011, une enquête dirigée par le sociologue Eric Debarbieux pour le compte de l'Unicef révélait des chiffres terribles : 17 % des enfants sont frappés souvent ou très souvent par d'autres

élèves, 14 % sont victimes de harcèlement verbal. « On focalise sur les cas extrêmes mais le harcèlement a beaucoup d'autres conséquences : santé mentale, dépression. Parmi les décrocheurs scolaires, 25 % sont d'anciennes victimes », explique Eric Debarbieux, devenu délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences scolaires. Avec les nouvelles technologies est apparu le cyber-harcèlement. Avant de se donner la mort, Marion avait pendu son téléphone à sa mezzanine. En plus des SMS et des e-mails, ses agresseurs

l'appelaient pour l'insulter. « Avec le portable, le harcèlement pénètre jusque dans la chambre de la victime, ne lui laissant plus aucune bulle de protection où respirer, développant le sentiment de crainte », insiste Carole Réminny, responsable du « plaidoyer éducation jeunesse » à l'Unicef, qui met en parallèle l'équipement de plus en plus précoce, dès 9 ans, et le jeune âge des enfants bourreaux et victimes. Internet protège l'anonymat des harceleurs. D'après les travaux de Catherine Blaya, spécialiste du sujet, 40 % des jeunes ont été victimes de violence sur le Net à une reprise, et 6 % le sont de façon répétée. Les filles, plus connectées, se révèlent les plus touchées. En juillet 2013, le socialiste Vincent Peillon inscrit la lutte contre le harcèlement dans sa loi sur la refondation de l'école. Depuis, un réseau de 150 « référents harcèlement » a été mis en place pour aider et conseiller les élèves, les parents, les personnels. Des mesures

pour sensibiliser et des plans de traitement doivent être instaurés. Combien, parmi les 64 000 écoles et établissements scolaires, l'ont fait ? Personne n'est capable de répondre. « Mais 20 académies sur 30 ont organisé des stages de formation pour les personnels de direction, précise Eric Debarbieux. On progresse mais il va falloir du temps. » La Finlande a mis dix ans pour passer de 10 % à 3 % d'enfants harcelés. La France est en retard, reconnaît la ministre Najat Vallaud-Belkacem : « Nous souhaitons améliorer la prise en charge des victimes, faciliter pour les parents l'accès aux informations, au réseau de pys gratuits, à la maison des ados. » Un numéro vert national est créé. Autre avancée juridique : la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui crée un délit général de harcèlement moral et punit pour la première fois le cyber-harcèlement.

« Ma fille y a laissé sa vie, il faut en sauver d'autres. » Deux ans après le drame, Nora Fraisse part en guerre. Pour que les harcelés osent prendre la parole. Pour que l'école devienne bienveillante. Elle a fait sienne cette phrase de Janusz Korczak, pédiatre polonais : « N'oubliez jamais comment bat le cœur d'un enfant qui a peur. » ■



« Marion, 13 ans pour toujours », par Nora Fraisse, éd. Calmann-Lévy. Nora Fraisse a créé l'association Marion La main tendue pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire.